



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[B - Ceu]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

BEE

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60787](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60787)

B E D

» loin, on doit au moins con-
 » venir qu'aucune personne ju-
 » dicieuse ne révoquera jamais
 » en doute sa sincérité. Dans
 » ses Commentaires, il s'est sou-
 » vent contenté d'abrégé ou
 » de ranger dans un ordre mé-
 » thodique, ceux de S. Auguf-
 » tin, de S. Ambroise, de S. Je-
 » rôme, de S. Basile, &c., il n'en
 » a point agi de la sorte pour
 » éviter le travail, ni par défaut
 » de génie, comme l'ont pré-
 » tendu quelques modernes.
 » Son but étoit de s'attacher
 » plus étroitement à la tradi-
 » tion, en interprétant les livres
 » saints. Dans ce que les Peres
 » avoient laissé à faire, il suit
 » toujours leurs principes, de
 » peur de s'écarter de la tradi-
 » tion dans la moindre chose.
 » Les meilleurs juges avouent
 » que dans les morceaux qui
 » sont entièrement de lui, il
 » ne le cède point en solidité
 » & en jugement aux plus ha-
 » biles d'entre les Peres ». Les
 » Commentaires qu'il a faits sur les
 » Prophetes, sont perdus. On lui
 » attribue des ouvrages qui ne
 » sont pas de lui; tels que *Col-
 » lectanea, Flores*, les Vies des
 » SS. Arnould, Colomban &
 » Patrice. — Il ne faut pas le con-
 » fondre avec un autre BÈDE
 » plus ancien, qui étoit moine de
 » Lindisfarne.

BEDFORT ou BETFORD,
 (Jean, duc de) 3e. fils de Henri
 VI, commanda en 1422 l'armée
 des Anglois contre Charles VII.
 Il fut nommé régent de France,
 la même année, pour son pu-
 pille, qu'il fit proclamer roi de
 France à Paris & à Londres.
 Il défit la flotte françoise près
 de Southampton, se rendit mai-
 tre de Crotoi, entra dans Paris

B E E 133

avec ses troupes, battit le duc
 d'Alençon, & jeta l'épouvante
 dans tout le royaume. Il mou-
 rut à Rouen l'an 1435. On dit
 que quelques gentilshommes,
 de la suite de Charles VIII, lui
 ayant conseillé de démolir son
 tombeau, ce roi leur répondit:
*Laissons en paix un mort, qui
 pendant sa vie faisoit trembler
 tous les françois.*

BEDMAR, voyez CUEVA.
 BEELZEBUD, c'est à-dire,
*Dieu Mouche, ou Dieu de la
 Mouche*, étoit le nom d'un
 dieu des Accaronites dont il
 est parlé au Livre des Rois,
Chap. 1. Quelques auteurs ont
 cru que les Juifs lui avoient
 donné ce nom par dérision,
 parce que dans le temple de
 Jérusalem, on ne voyoit point
 de mouches sur les victimes.
 Scaliger est de cette opinion.
 Mais il est bien plus probable
 que les Accaronites avoient
 eux-mêmes donné ce nom à
 leur dieu: ce qu'on peut prou-
 ver par les paroles d'Ochosias,
 qui envoya consulter ce dieu
 Beelzebud. Il n'y a aucune ap-
 parance qu'il eût voulu con-
 sulté un dieu dont il se mo-
 quoit. Maldonat est de ce der-
 nier sentiment, dans son Com-
 mentaire sur le chap. 10 de
 S. Matthieu. Il peut se faire ce-
 pendant que le nom donné d'a-
 bord par dérision, devint tel-
 lement en usage, qu'on en perdit
 de vue l'origine. Quelques au-
 teurs pensent que les Accaro-
 nites adoroient les mouches,
 & particulièrement le dieu des
 mouches sous la figure de cet
 insecte. — Il est dit dans l'É-
 vangile, que les Juifs accu-
 serent Jesus-Christ de chasser
 les démons par le pouvoir de

Beelzebub, prince des démons (Matth. 12, v, 24). Le Sauveur leur fit aisément sentir qu'il ne pouvoit avoir de collusion avec l'ennemi du salut, qu'au contraire, il étoit venu pour le vaincre & lui enlever ses dépouilles.

BEELZEPHON ou **BAAL-TSEPHON**, idole des Egyptiens. Ce nom est composé de *Beel-Seigneur* ou *Dieu*, & de *Tsephon*, caché, ou le Septentrion, comme qui diroit le *Dieu caché*, ou le *Dieu du Nord*. On donna aussi ce nom au lieu où cette idole étoit placée sur les confins de l'Egypte, vers la Mer-Rouge. Rabi-Abena-Ezra dit, que c'étoit un talisman d'airain, que les magiciens de Pharaon avoient fait, pour empêcher que les Israélites ne s'enfussent hors de l'Egypte. D'autres disent que les Egyptiens dressoient de ces talismans en tous les endroits par où les ennemis pouvoient aisément faire irruption dans l'Egypte, afin que leurs efforts fussent arrêtés par la force magique de ces idoles.

BEELPHEGOR, dieu des Moabites & des Madianites. En rapprochant du texte sacré les conjectures des anciens & des modernes, il paroît que cette divinité étoit à-peu-près la même que le Priape des Latins, le dieu de la luxure, & qu'il étoit d'une figure très-obscure. Il est dit dans le Livre des Nombres (c. 25) que les filles des Moabites inviterent les Israélites à leurs sacrifices, qu'ils y allèrent, qu'ils adorerent les dieux de ces filles, se firent initiés au culte de *Béelphegor*, & se livrerent à la débauche avec elles. Dieu, irrité de ce crime, ordonna à Moïse

de faire pendre les principaux du peuple. Moïse commanda aux juges de mettre à mort tous ceux qui étoient coupables d'idolâtrie. Phinées, petit-fils d'Aaron, tua publiquement un Israélite avec une prostituée Madianite; il périt vingt-quatre mille hommes à cette occasion. Dieu ordonna encore à Moïse de traiter les Madianites en ennemis déclarés, & de les exterminer. Cet ordre fut exécuté quelque tems après (*Num. ch. 31*). Cet exemple de sévérité n'a pas trouvé grace aux yeux des incrédules; ils ont accusé Moïse de cruauté, d'ingratitude envers les Madianites, chez lesquels il avoit trouvé un asyle & avoit pris une épouse; de barbarie, en mettant leur pays à feu & à sang. Le législateur des Hébreux sera aisément justifié, si l'on veut faire avec un savant théologien, les réflexions suivantes. « 1°. Dans la » république juive, & en vertu » de la loi que Dieu avoit portée, l'idolâtrie étoit un crime » de lese-majesté divine; vu » le penchant invincible des » Israélites à imiter leurs voisins, & les désordres dont » l'idolâtrie étoit toujours accompagnée, il n'y avoit point » d'autre moyen de la prévenir » & de l'extirper, que de mettre » à mort tous les coupables. 2°. » Les tribus de Madianites voisines des Moabites n'étoient » point les mêmes que celles » qui étoient près de l'Egypte, » & chez lesquels Moïse s'étoit » retiré: on voit, par l'exemple » de Jethro son beau-pere, que » celles-ci adoroient le vrai » Dieu; les premières s'étoient » corrompues avec les Moa-

» bites, & honoroient *Béel-phégor*. 3°. La conduite de ces peuples étoit une perfidie ; ils avoient suivi le conseil détestable que Balaam leur avoit donné de séduire les Israélites, & de les porter au crime, afin d'exciter contre eux la colere de Dieu (*Num. c. 31, v. 16*). Ils étoient aussi coupables que s'ils avoient envoyé la peste dans le camp des Hébreux. 4°. Que les Israélites, les Moabites, les Madianites, & tous les coupables aient été punis par un supplice, par le fléau de la guerre, par une contagion, &c., cela est fort égal pour la justice divine ; on ne peut pas l'accuser plutôt de cruauté dans un de ces cas que dans l'autre ».

BEGAT, (Jean) avocat, conseiller, & ensuite président au parlement de Dijon, mourut dans cette ville en 1572. On a de lui des *Remontrances à Charles IX sur l'édit de 1560*, qui accordoit aux Protestans le libre exercice de leur religion ; & des *Mémoires sur l'histoire de Bourgogne*, fort inexacts, &c. Ils ont été imprimés au-devant de la Coutume de Bourgogne, 1665, in-4°.

BEGER, (Laurent) naquit en 1653, d'un tanneur d'Heidelberg, & fut bibliothécaire de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Il se fit estimer des savans de son pays par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : I. *Thesaurus ex Thesauo Palatino selectus, seu Gemma*, in-fol., 1685. II. *Spicilegium antiquitatis*, in-fol., 1692. III. *Thesaurus sive Gemma, Numismata*, &c., 3 vol. in fol. 1696

& 1701. IV. *Regum & Imperatorum Romanorum Numismata*, à Rubenio edita, 1700, in-fol. V. *De nummis Cretensium serpenteriferis*, 1702, in-fol. VI. *Lucernæ sepulchrales J. P. Bellorii*, 1702, in-fol. VII. *Numismata Pontificum Romanorum*, 1703, in-fol. VIII. *Excidium Trojanum*, Berlin, 1699, in-4°. &c. &c. Il mourut à Berlin, en 1705, membre de l'académie de cette ville. Begger avoit fait un ouvrage pour autoriser la polygamie, à la priere de Charles-Louis, électeur Palatin, qui vouloit épouser sa maîtresse du vivant de sa première femme ; mais il le réfuta après la mort de ce prince. Cette réfutation n'a pas paru. Le livre qui y avoit donné occasion, étoit intitulé : *Considération sur le Mariage*, par Daphnæus Arcuarius, en allemand, in-4°.

BEGON, (Michel) naquit à Blois en 1638, d'une famille distinguée. Le marquis de Seignelai, son parent, l'ayant fait entrer dans la marine, il remplit successivement les intendances des Isles Françaises de l'Amérique, des Galeres, du Havre, du Canada ; & réunit celles de Rochefort & de la Rochelle, jusqu'en 1710, année de sa mort. Le peuple l'aimoit comme un intendant des plus désintéressés, & les citoyens, comme un des plus zélés & des plus attentifs. Les savans ne lui donnerent pas moins d'éloges. Il les protégeoit, les aimoit, s'intéressoit à leurs succès, leur ouvroit sa bibliothèque. Legoût avoit présidé au choix de ses livres. Il avoit un riche cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes, de coquillages, &c.